

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00191 Numéro SIREN : 344 501 648 Nom ou dénomination : LASSAB
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2022 sous le numéro de dépôt 10209

Désignation de l'entreprise : SAS LASSAB

Adresse de l'entreprise ZAC de Targa 64120 AICIRITS

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET *

3 4 4 5 0 1 6 4 8 0 0 0 1 0

Néant ☐ *Exercice N clos le:
3 1 1 0 1 2 0 2 2

			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	45 913	AG	45 326	587	
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	654 277	AQ	582 176	72 101	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 145 692	AS	936 602	209 090	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 098 658	AU	1 004 599	94 059	
		Immobilisations en cours	AV	14 949	AW		14 949	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	85 049	CV		85 049	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	829	BE		829	
		Prêts	BF	7 998	BG		7 998	
		Autres immobilisations financières *	BH	138 385	BI		138 385	
	TOTAL (II)			BJ	3 191 750	BK	2 568 703	623 047
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 422 562	BU	44 240	1 378 322	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 078	BW		2 078	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	169 555	BY	1 780	167 775	
		Autres créances (3)	BZ	841 418	CA		841 418	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 874 058	CG		1 874 058	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	63 887	CI		63 887	
TOTAL (III)		CJ	4 373 557	CK	46 020	4 327 537		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Écarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 565 307	IA	2 614 723	4 950 584		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :			Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

CERTIFIÉ CONFORME

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		SAS LASSAB		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000...)	DA	45 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 573		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	735		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 464 001		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	773 439		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	2 287 749
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	63 187		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	63 187		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 738		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	230 278		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 657		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 433 083		
	Dettes fiscales et sociales	DY	841 982		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	37 306		
	Autres dettes	EA	31 111		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 494		
TOTAL (IV)			EC	2 599 648	
(V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 950 584	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	2 599 648		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LASSAB</u>				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	21 084 687	FB		FC	21 084 687	
	Production vendue	biens * services *	FD	1 399 109	FE		FF	1 399 109
			FG	354 798	FI		FI	354 798
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 838 594	FK		FL	22 838 594	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	9 366	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	161 027	
	Autres produits (I) (11)					FQ	72 805	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 081 792
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 833 192	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(181 764)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	841	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 335 331	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	211 235	
	Salaires et traitements *					FY	1 837 763	
	Charges sociales (10)					FZ	579 703	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	117 385	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	46 020
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	50 595	
	Autres charges (12)					GE	34 673	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 864 975
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	1 216 817	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GHI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	533	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	938	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 471	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	200	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	200	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 271	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						CW	1 218 088	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LASSAB		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	17	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 817	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 834	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 834)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	213 968	
Impôts sur les bénéfices *				HK	227 846	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	23 083 263	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	22 309 824	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	773 439	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	4 962
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	131 423
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	53 349
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL			2 817			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2022 de l'entité, la direction de cette dernière n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre son exploitation.

Par ailleurs, la société est actuellement en procédure arbitrale avec le groupement ITM auquel elle appartenait jusqu'en juin 2017. Au 31/01/2022, hormis des frais d'avocats pour 37K€, la société n'a comptabilisé aucune provision pour risque et charge, les conséquences financières et l'issue de la procédure étant difficile à estimer.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

➤ **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériels de bureau	3 à 10 ans

➤ **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations

➤ **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks de marchandises sont évalués au PNR, PNR qui, compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré/premier sorti (méthode FIFO).

➤ **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 133 872.68 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.16%

Table de mortalité INSEE 2021

Taux de turn over faible pour les cadres et moyen pour les employés

Le taux de charges sociales patronales retenu pour le collège cadre est de 40% et celui pour le collège employé est de 35%.

Les départs volontaires sont calculés dans la fourchette 65-67 ans.

Le taux de revalorisation des salaires est établi à 1%.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 191 750 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	45 643	270		45 913
Immobilisations corporelles	2 844 624	98 722	29 770	2 913 576
Immobilisations financières	199 697	32 564		232 261
TOTAL	3 089 964	131 556	29 770	3 191 750

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 568 703 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	44 697	630		45 326
Immobilisations corporelles	2 433 574	119 573	29 770	2 523 377
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 478 270	120 202	29 770	2 568 703

Etat des créances = 1 221 971 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	147 111		147 111
Actif circulant & charges d'avance	1 074 860	1 074 860	
TOTAL	1 221 971	1 074 860	147 111

Dépréciations = 46 020 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	34 976	44 240	34 976	44 240
Comptes de tiers	3 113	1 780	3 113	1 780
Comptes financiers				
TOTAL	38 089	46 020	38 089	46 020

Produits à recevoir par postes du bilan = 445 691 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	729
Clients et comptes rattachés	73 192
Autres créances	371 549
Disponibilités	221
TOTAL	445 691

Charges constatées d'avance = 63 887 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 45 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 000	15	45 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 000	15	45 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	45 000	1 009 670	861 640	1 916 310
Affectation de résultat		459 640	- 459 640	
Dividendes			- 402 000	
Résultat de l'exercice			773 439	
Situation à la clôture N	45 000	1 469 310	773 439	2 287 749

Provisions = 63 187 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	82 181	50 595	69 589	63 187
TOTAL	82 181	50 595	69 589	63 187

Etat des dettes = 2 596 991 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	20 738	20 738		
Dettes financières diverses	230 278	230 278		
Fournisseurs	1 433 083	1 433 083		
Dettes fiscales & sociales	841 982	841 982		
Dettes sur immobilisations	37 306	37 306		
Autres dettes	31 111	31 111		
Produits constatés d'avance	2 494	2 494		
TOTAL	2 596 991	2 596 991		

Charges à payer par postes du bilan = 851 003 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	6
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	149 198
Dettes fiscales & sociales	701 799
Autres dettes	
TOTAL	851 003

Produits constatés d'avance = 2 494 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 22 838 594 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	21 084 687	92 %
Ventes de produits finis	1 398 953	6. %
Ventes de produits résiduels	156	0. %
Prestations de services	262 030	1. %
Produits des activités annexes	92 768	0. %
TOTAL	22 838 594	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 900
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 900

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Engagement assortis de sûretés réelles	20 733
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	133 873
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	154 606

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 445 691 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Int.courus sur obligations (27682000)	729
TOTAL	729

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr (41810000)	73 192
TOTAL	73 192

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs non parvenus(40981000)	370 882
Divers-produits a recevoir(46870000)	667
TOTAL	371 549

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir (51870000)	221
TOTAL	221

Charges constatées d'avance = 63 887 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateeas d'avance (48600000)	63 887
TOTAL	63 887

Charges à payer = 851 003 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus s/emp.ets credit(16884000)	6
TOTAL	6

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures a recevoir(40810000)	34 592
Serco cac ann 2018 (40810001)	114 605
TOTAL	149 198

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.pour congés a payer (42820000)	98 240
Dette provisionn/prime annuelle (42860000)	99 994
Prime ann direction (42860830)	57 000
Primes macron a payer (42861000)	10 920
Interessement(42862000)	213 165
Charges soc.sur congés a payer (43820000)	26 166
Charges soc./prime fin d année (43860000)	63 006
Prov ch. sco. prime conventio. (43860100)	3 276
Cvae(44860000)	32 559
Abonnt formation ttc(44860001)	1 663
Abonnt taxe apprentissage(44860002)	1 899
Tascom (44860005)	69 325
Formation continue (44860033)	3 753
Effort construction (44860034)	8 862
Taxe d'apprentissage (44860035)	3 467
Contribution c3s a payer(44860036)	6 498
Agefiph(44860100)	2 006
TOTAL	701 799

Produits constatés d'avance = 2 494 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d avance(48700000)	2 494
TOTAL	2 494

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

TABLEAU DES EFFECTIFS

Les effectifs	31/01/2022	31/01/2021
<u>Personnel salarié :</u>	72	78
Ingénieurs et cadres	5	4.75
Agent de maîtrise	5.95	9.25
Employés et techniciens	60.74	64.00

LASSAB
Société par actions simplifiée au capital de 45.000 euros
Siège social : Aïcirits-Camou-Suhast (64120) - ZAC de Targa
RCS Bayonne n° 344 501 648

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022, s'élevant à la somme de 773.439 euros, de la manière suivante :

- aux associés à titre de dividendes, la somme de : 600.000 euros
- au poste « *autres réserves* », la somme de : 173.439 euros

L'assemblée générale prend acte que :

- le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 200 euros par action ;
- le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2022 ;
- pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués :

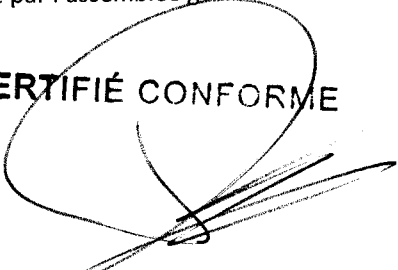
L'assemblée générale prend acte, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 janvier 2021	402.000 euros	/	/	/
31 janvier 2020	402.000 euros	/	/	/
31 janvier 2019	/	/	/	/

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 juillet 2022.

CERTIFIÉ CONFORME



SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Lassab
SAS au capital de 45.000 €
Siren n°344.501.648 // Ape n°47.11D
Siège Social : Zac de Targa
64120 Aïcirits-Camou-Suhast

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2022**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2022**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Lassab

SAS au capital de 45.000 €

Zac de Targa

64120 Aïcirits-Camou-Suhast

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Lassab** relatifs à l'exercice clos le **31/01/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/02/2021** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 1,3 M€ ; ils représentent un poste important de l'actif.

Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°26.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le « *Date de la signature électronique* »

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres

Frédéric
GRIZEL ID

Signature numérique
de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2022.07.11
17:47:28 +02'00'

Frédéric Grizel
Associé

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	31/01/2022 (12 mois)			<i>Présenté en Euros</i>
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	31/01/2021 (12 mois) Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	45 913	45 326	587	947
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	654 277	582 176	72 101	92 338
Installations tech., matériel et outillage indus.	1 145 692	936 602	209 090	196 867
Autres immobilisations corporelles	1 098 658	1 004 599	94 059	121 845
Immobilisations en cours	14 949		14 949	
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	85 049		85 049	66 754
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	829		829	829
Prêts	7 998		7 998	7 998
Autres immobilisations financières	138 385		138 385	124 116
ACTIF IMMOBILISE	3 191 750	2 568 703	623 047	611 693
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 422 562	44 240	1 378 322	1 205 822
Avances & acomptes versés sur commandes	2 078		2 078	
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	169 555	1 780	167 775	104 223
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	353		353	321
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	60 661		60 661	25 869
Autres	780 403		780 403	544 653
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 874 058		1 874 058	1 796 526
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	63 887		63 887	34 156
ACTIF CIRCULANT	4 373 557	46 020	4 327 537	3 711 571
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 565 307	2 614 723	4 950 584	4 323 264

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 573	4 573
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	735	735
Autres réserves	1 464 001	1 004 362
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	773 439	861 640
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 287 749	1 916 309
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	63 187	82 181
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 187	82 181
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 738	82 788
Découverts, concours bancaires		1 257
Emprunts et dettes financières diverses	15 094	15 094
Associés	215 184	155 664
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 657	482
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 433 083	1 249 716
Personnel	498 817	500 920
Organismes sociaux	177 557	136 552
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 229	37 060
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	132 378	112 926
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 306	6 913
Autres dettes	31 111	22 921
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 494	2 484
DETTES	2 599 648	2 324 774
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 950 584	4 323 264

COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	21 084 687		21 084 687	19 641 920
Production vendue biens	1 399 109		1 399 109	1 294 803
Production vendue services	354 798		354 798	338 116
Chiffres d'affaires Nets	22 888 488		22 838 594	21 274 839
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			9 366	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			161 027	51 992
Autres produits			72 805	44 677
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			23 081 792	21 371 509
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 833 192	16 146 109
Variation de stock (marchandises)			-181 764	-7 578
Achats de matières premières et autres approvisionnements			841	640
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 335 331	1 217 066
Impôts, taxes et versements assimilés			211 235	181 225
Salaires et traitements			1 837 763	1 670 544
Charges sociales			579 703	484 905
Dotations aux amortissements sur immobilisations			117 385	125 281
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			46 020	35 582
Dotations aux provisions pour risques et charges			50 595	82 181
Autres charges			34 673	34 359
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			21 864 975	19 970 315
RESULTAT EXPLOITATION			1 216 817	1 401 194
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			533	
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			1	12
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			938	1 222
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 471	1 234
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			200	474
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			200	474
RESULTAT FINANCIER			1 271	760
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 218 088	1 401 954

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

<i>Présenté en Euros</i>		
RUBRIQUES	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	200
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 817	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 834	200
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 834	-200
Participation des salariés	213 968	245 342
Impôts sur les bénéfices	227 846	294 772
TOTAL DES PRODUITS	23 083 263	21 372 743
TOTAL DES CHARGES	22 309 824	20 511 103
RESULTAT NET	773 439	861 640
Dont Crédit-bail mobilier	4 962	4 952
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2022 de l'entité, la direction de cette dernière n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre son exploitation.

Par ailleurs, la société est actuellement en procédure arbitrale avec le groupement ITM auquel elle appartenait jusqu'en juin 2017. Au 31/01/2022, hormis des frais d'avocats pour 37K€, la société n'a comptabilisé aucune provision pour risque et charge, les conséquences financières et l'issue de la procédure étant difficile à estimer.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

> IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériels de bureau	3 à 10 ans

> IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations

> STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks de marchandises sont évalués au PNR, PNR qui, compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré/premier sorti (méthode FIFO).

> CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

> PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 133 872.68 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :
Taux d'actualisation 1.16%
Table de mortalité INSEE 2021
Taux de turn over faible pour les cadres et moyen pour les employés

Le taux de charges sociales patronales retenu pour le collège cadre est de 40% et celui pour le collège employé est de 35%.

Les départs volontaires sont calculés dans la fourchette 65-67 ans.

Le taux de revalorisation des salaires est établi à 1%.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 191 750 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	45 643	270		45 913
Immobilisations corporelles	2 844 624	98 722	29 770	2 913 576
Immobilisations financières	199 697	32 564		232 261
TOTAL	3 089 964	131 556	29 770	3 191 750

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 568 703 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	44 697	630		45 326
Immobilisations corporelles	2 433 574	119 573	29 770	2 523 377
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 478 270	120 202	29 770	2 568 703

Etat des créances = 1 221 971 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	147 111		147 111
Actif circulant & charges d'avance	1 074 860	1 074 860	
TOTAL	1 221 971	1 074 860	147 111

Dépréciations = 46 020 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	34 976	44 240	34 976	44 240
Comptes de tiers	3 113	1 780	3 113	1 780
Comptes financiers				
TOTAL	38 089	46 020	38 089	46 020

Produits à recevoir par postes du bilan = 445 691 €

Produits à recevoir		Montant
	Immobilisations financières	729
	Clients et comptes rattachés	73 192
	Autres créances	371 549
	Disponibilités	221
TOTAL		445 691

Charges constatées d'avance = 63 887 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)
NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 45 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 000	15	45 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 000	15	45 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	45 000	1 009 670	861 640	1 916 310
Affectation de résultat		459 640	- 459 640	
Dividendes			- 402 000	
Résultat de l'exercice			773 439	
Situation à la clôture N	45 000	1 469 310	773 439	2 287 749

Provisions = 63 187 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	82 181	50 595	69 589	63 187
TOTAL	82 181	50 595	69 589	63 187

Etat des dettes = 2 596 991 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	20 738	20 738		
Dettes financières diverses	230 278	230 278		
Fournisseurs	1 433 083	1 433 083		
Dettes fiscales & sociales	841 982	841 982		
Dettes sur immobilisations	37 306	37 306		
Autres dettes	31 111	31 111		
Produits constatés d'avance	2 494	2 494		
TOTAL	2 596 991	2 596 991		

Charges à payer par postes du bilan = 851 003 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	6
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	149 198
Dettes fiscales & sociales	701 799
Autres dettes	
TOTAL	851 003

Produits constatés d'avance = 2 494 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 22 838 594 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	21 084 687	92 %
Ventes de produits finis	1 398 953	6. %
Ventes de produits résiduels	156	0. %
Prestations de services	262 030	1. %
Produits des activités annexes	92 768	0. %
TOTAL	22 838 594	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 900
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 900

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Engagement assortis de sûretés réelles	20 733
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	133 873
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	154 606

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 445 691 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Int.courus sur obligations (27682000)	729
TOTAL	729

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablis (41810000)	73 192
TOTAL	73 192

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs non parvenus(40981000)	370 882
Divers-produits a recevoir(46870000)	667
TOTAL	371 549

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir (51870000)	221
TOTAL	221

Charges constatées d'avance = 63 887 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance (48600000)	63 887
TOTAL	63 887

Charges à payer = 851 003 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus s/emp.ets credit(16884000)	6
TOTAL	6

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures a recevoir(40810000)	34 592
Serco cac ann 2018 (40810001)	114 605
TOTAL	149 198

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.pour conges a payer (42820000)	98 240
Dette provisionn/prime annuelle (42860000)	99 994
Prime ann direction (42860830)	57 000
Primes macron a payer (42861000)	10 920
Interesement(42862000)	213 165
Charges soc.sur conges a payer (43820000)	26 166
Charges soc./prime fin d annee (43860000)	63 006
Prov ch. sco. prime conventio. (43860100)	3 276
Cvae(44860000)	32 559
Abonnt formation ttc(44860001)	1 663
Abonnt taxe apprentissage(44860002)	1 899
Tascom (44860005)	69 325
Formation continue (44860033)	3 753
Effort construction (44860034)	8 862
Taxe d'apprentissage (44860035)	3 467
Contribution c3s a payer(44860036)	6 498
Agefiph(44860100)	2 006
TOTAL	701 799

Produits constatés d'avance = 2 494 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d avance(48700000)	2 494
TOTAL	2 494

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)
TABLEAU DES EFFECTIFS

Les effectifs	31/01/2022	31/01/2021
<u>Personnel salarié :</u>	72	78
Ingénieurs et cadres	5	4.75
Agent de maîtrise	5.95	9.25
Employés et techniciens	60.74	64.00

14 OCT. 2022

Monsieur le Greffier
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BAYONNE**
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Bayonne, le 13 octobre 2022

CG/MD

LASSAB

RCS Bayonne n° 344 501 648

Exercice clos le 31 janvier 2022

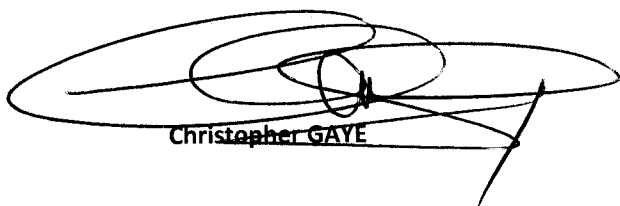
Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 48,18 euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.



Christopher GAYE

Marc de SAINT VICTOR

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.